



20.2.29/74 - Re/Ks

Monsieur  
le Conseiller fédéral  
Pierre G r a b e r  
Chef du Département politique fédéral  
Bundeshaus West  
3003 B e r n e

Rapport sur les conséquences de la récession pour la femme

Monsieur le Conseiller fédéral,

Dès sa constitution au début de cette année, la Commission fédérale pour les questions féminines entreprit une étude approfondie des conséquences directes et indirectes de la récession pour la femme. Ses recherches auprès de nombreux responsables de services sociaux et d'offices du travail, d'organisations de salariés et d'employeurs, ainsi que de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail ont permis de déterminer si et dans quelle mesure la récession affecte spécialement la position de la femme.

Les résultats de cette étude sont résumés dans un rapport qui sera présenté à la presse le jeudi 25 novembre 1976. Le rapport arrive à la conclusion que la récession frappe directement les femmes plus que les hommes, principalement du fait de la suppression de nombre d'emplois à temps partiel et de la diminution du travail à domicile. Pendant la haute conjoncture l'économie a recruté les femmes par tous les moyens. Maintenant qu'on n'en a plus besoin elles figurent dans le premier contingent de licenciés. Dans l'économie, les femmes semblent constituer une réserve de main-d'oeuvre. D'une manière générale, la récession risque d'affaiblir sensiblement une position familiale et sociale que la femme a réussi à améliorer grâce à de patients efforts.

- 2 -

Pour faire disparaître ou du moins pour atténuer les conséquences de la récession, la commission propose une série de mesures qui peuvent être prises rapidement et qui n'exigent pas de moyens importants. Ses recommandations s'adressent aux collectivités publiques, aux partenaires sociaux et aux organisations féminines. C'est pour cette raison que nous avons l'honneur de vous remettre un exemplaire de ce rapport.

La Commission espère qu'il vous sera possible de tenir compte de ses recommandations et de contribuer ainsi à ce que la femme ne souffre pas trop de la récession.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

COMMISSION FEDERALE POUR LES QUESTIONS FEMININES

La présidente:



Emilie Lieberherr, Conseiller municipal

Annexe:

1 Rapport